

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> février 2013**

**Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif et d'un poste de technicien**

L'an deux mille treize, le premier février à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt trois janvier, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 11*

*Votants : 10 Pour / 1 abstention*

Sont présents :

|  |  |
|--|--|
| Mr Alain LAGARDE                                   | Conseiller Régional du Limousin                          |
| Mr Vincent TURPINAT                                | Conseiller Régional du Limousin                          |
| Mr Bernard BROUILLE                                | Vice Président du Conseil Général Haute Vienne           |
| Mr Pierre LEFORT                                   | Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne       |
| Mr Jean-Pierre BERNARDIE                           | Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive |
| Mr Jacques DESCARGUES                              | Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze          |
| Mr Michel DA CUNHA                                 | Vice Président du Conseil Général de la Corrèze          |
| Mr Arnaud BOULESTEIX                               | Conseiller municipal de la Ville de Limoges              |
| Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mr Ducourtieux) | Maire Adjoint de la Ville de Limoges                     |
| Mr Eric CORREIA                                    | Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury |
| Mr Bernard JAUVION                                 | Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle             |

Sont excusés :

|   |   |
|---|---|
| Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant) | Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin           |
| Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)    | Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive |
| Mr Didier BARDET (et son suppléant)           | Vice Président du Conseil Général de la Creuse            |
| Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)          | Vice-Président du Conseil Général de la Creuse            |

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Pour rappel, le tableau des emplois et des effectifs de DORSAL est le suivant :

- un poste de responsable administratif, sur le grade de rédacteur territorial occupé par un agent contractuel en CDI
- un poste de directeur, sur le grade d'ingénieur principal, occupé par un agent titulaire.

Au vu de l'évolution du Syndicat Mixte DORSAL et de la charge de travail croissante, il est envisagé la création de deux postes dont les caractéristiques sont les suivantes :

Un poste d'adjoint administratif (à pourvoir à compter de début avril), à temps complet, dans le cadre du dispositif d'emploi d'avenir

**Nature des fonctions :**

- Accueil physique et téléphonique,
- Réception, traitement et diffusion de l'information (gestion du courrier)
- Divers travaux de bureautique (saisie, mise en forme de documents, tri, classement, suivi plannings/agendas et déplacements, publipostage ...)
- Suivi et mise en forme de dossiers administratifs

**Niveau d'études :** CAP / BEP minimum

Un poste de technicien (à pourvoir à compter de début septembre), à temps complet, dans le cadre d'un recrutement par voie statutaire. En parallèle, une procédure dans le cadre du dispositif d'emploi d'avenir devra être menée, en priorisant ce type de recrutement si une candidature correspond entièrement au profil recherché

**Nature des fonctions :**

- Assistance au Directeur
- Contrôle du délégataire sur les aspects de l'exploitation et de la commercialisation du réseau,
- Suivi et participation au pilotage du projet de déploiement FTTH dans le cadre du SDAN
- Participation et suivi, à l'échelle régionale et nationale à des groupes de travail technique sur l'aménagement numérique des territoires
- Conseils techniques auprès des collectivités limousines
- Représentation du Syndicat Mixte au niveau régional et national sur les aspects techniques

**Niveau d'études :** bac+2 minimum

*Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité des suffrages exprimés, de créer :*

- *un poste d'adjoint administratif à temps complet, dans le cadre du dispositif d'emploi d'avenir*
- *un poste de technicien principal à temps complet, dans le cadre d'un recrutement par voie statutaire. En parallèle, une procédure dans le cadre du dispositif d'emploi d'avenir devra être menée, en priorisant ce type de recrutement si une candidature correspond entièrement au profil recherché.*

*Les membres de DORSAL autorisent le Président, à l'unanimité des suffrages exprimés, à procéder au recrutement et à signer tout document s'y rapportant.*

Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> février 2013

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

